

Mon mari a changé le code d'acces au compte joint

Par Claire54, le 05/02/2017 à 14:30

Bonjour

Mon mari a changé le code d'accès aux comptes joint On veut divorce mais on a pas commencé la procédure A t'il le droit de faire cela? Puis je réclamer? Que faire? Merci pour votre aide

Par jodelariege, le 05/02/2017 à 18:14

bonjour, normalement vous devriez avoir un code d'accès chacun différent , vous n'en aviez qu'un? demandez un à vous à la banque car le divorce peur durer un moment...

Par Visiteur, le 06/02/2017 à 09:14

Bonjour,

code d'accès ? Faites en autant !? Changez le ! Je ne vois pas bien ou est le soucis en fait ? J'aurais presque envie de vous dire; oui il en a le droit puisque c'est un homme ! Dans un couple l'homme a plus de droits que la femme ! c'est bien connu ! Bon sans rire, non bien évidemment ! Mais en fait à quoi vous sert ce code ?

Par jodelariege, le 06/02/2017 à 09:29

bonjour; j'ai supposé qu'il s'agissait du code d'accès sur le compte internet mais Claire 54 n'est pas revenue nous le dire...

Par Claire54, le 06/02/2017 à 09:41

Bonjour merci pour vos réponses

oui c'est le code pour accéder aux comptes via internet

Et si j'en demande un autre c'est lui qui va le recevoir

Je trouve normal que tous les deux nous ayons accès aux comptes

Ce code pour répondre à Grenouille sert á faire des virements et veiller á ce que le compte ne soit pas en débit

Et avions un seul code pour les deux dans la mesure que c'est un compte-joint

Par jodelariege, le 06/02/2017 à 10:11

bonjour Claire, vous pouvez tout à fait avoir un code secret personnel, vous pouvez vous rendre directement à la banque pour le demander, si vous avez peur qu'il prenne tout le courrier, meme avec un compte joint vous avez droit à un code d'accès chacun.

Par Claire54, le 06/02/2017 à 10:34

Oui je te remercie Jodelariege

Le problème est que je peux pas aller á la banque, je me trouve á l'étranger, mais je te remercie je vais leur téléphoner voir comment je peux faire